



Liberté – Solidarité – Progrès



Communiqué de Presse

Lancement de la Consultation Pré-Référendaire pour l'autodétermination du SUD CONGO 12 DECEMBRE 2015

Réunis ce 12 décembre 2015 au centre de conférence Bobierre de Vallière (92 Bourg la Reine) sur invitation du **Conseil National pour l'Etat du Sud Congo (CNESC)**, les Sud-Congolais représentatifs des 5 territoires de l'Etat du Sud Congo (Bouenza, Lékoumou, Kouilou, Niari et Pool) ont approuvé les opérations de lancement de la consultation Pré-référendaire pour l'autodétermination du Sud Congo.

Il ya 40 ans jour pour jour, la déclaration PCT du 12/12/1975, dite de RADICALISATION IDEOLOGIQUE et D'EPURATION (mots utilisés en son temps) n'était autre que l'officialisation du NETTOYAGE ETHNIQUE des cadres Sudistes de l'administration civile et militaire. Les résultats, incluant les dégâts humains au SUD CONGO, sont visibles et incontestables à ce jour.

Le CNESC appelle en ce jour du **12 Décembre 2015**, le peuple des cinq (5) territoires du SUD CONGO (Bouenza, Lékoumou, Kouilou, Niari et Pool), à compter de ce jour et ce, au moins jusqu'au **17 Janvier 2016**, à s'autodéterminer par vote approuvant l'indépendance du Sud Congo et la création de l'Etat du SUD CONGO :

RESSOURCES POUR L'EXPRESSION DE L'ADHESION A L'INDEPENDANCE DU SUD CONGO ET LA CREATION DE L'ETAT DU SUD CONGO

1/ PAR TELEPHONE

Envoyer par SMS ou MMS à l'un des téléphones indiqués plus bas :

Nom (s) :

Prénom (s) :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse :

**OUI POUR L'INDEPENDANCE DU SUD CONGO ET LA CREATION DE L'ETAT DU
SUD CONGO.**

Tél. : 00 33 06 47 01 19 08
00 33 06 28 08 76 33
00 33 06 05 98 65 91

OU

2/ PAR EMAIL

Envoyer par Email à l'une des adresses Emails énumérées plus loin, les informations suivantes :

Nom (s) :

Prénom (s) :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse :

OUI POUR L'INDEPENDANCE DU SUD CONGO ET LA CREATION DE L'ETAT DU SUD CONGO.

Emails :

independancesudcongo@gmail.com

independancesudcongo2@gmail.com

esudcongo@gmail.com

OU

3/ PAR VOIE POSTALE

En adressant votre **Formulaire** pour l'indépendance du Sud Congo et la création de l'Etat du Sud Congo à :

ESC
Chez Mr POATY PANGOU Robert
31, rue des Bergères
91940 Les Ulis

3/ PAR LA PETITION

Signature de la Pétition pour l'Autodétermination du Sud Congo à l'une des adresses suivantes :

<https://www.change.org/p/onu-commission-de-la-décolonisation-et-des-questions-politiques-spéciales-autodétermination-de-l-etat-du-sud-congo>

[Facebook.com/etatsudcongo/](https://www.facebook.com/etatsudcongo/)

Le Comité National pour l'Etat du Sud Congo appelle tout le peuple souverain du Sud Congo, à se mobiliser massivement pour cette consultation Pré-référendaire, prélude au Référendum local d'autodétermination de l'Etat du Sud Congo.

Fait à Paris, le 12 Décembre 2015
Pour le CNESC
Honorable Robert POATY – PANGOU



CODE DU PRE-REFERENDUM POUR L'INDEPENDANCE DU SUD CONGO ET LA CREATION DE L'ETAT DU SUD CONGO

Art. 1 : Conformément à l'article 1 respectivement du *Pacte international relatif aux droits civils et politiques* et du *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels*, Il est organisé du **12 Décembre 2015** au **17 Janvier 2016**, selon le principe de la Pétition-Référendaire auprès des Ressortissants du Sud Congo (Kouilou, Niari, Bouenza, Lékoumou, Pool), une consultation Pré-Référendaire pour l'indépendance du Sud Congo et la création de l'Etat du Sud Congo.

Art. 2 : Cette consultation est ouverte à tous les Ressortissants du Sud Congo sans exception (y compris ceux ayant acquis d'autres nationalités) et âgés au moins de 16 ans.

Art. 3 : Le principe de la Pétition-Référendaire admet :

a/ Chaque vote est une adhésion à l'indépendance du Sud Congo.

b/ L'existence d'un plancher de votes légitimant la démarche engagée. Dans notre cas, il n'est pas fixé en raison des difficultés diverses (économiques, accès aux canaux de communication,...) auxquelles est confrontée la population du Sud Congo et de la méconnaissance totale de sa démographie.

Art. 4 : Voter selon le principe de la Pétition-Référendaire exige du Ressortissant Sud Congolais de :

a/ Décliner son *identité (nom(s), prénom(s), date de naissance, lieu de naissance et Région de rattachement du Sud Congo)*.

b/ Et, d'y adjoindre la mention faisant *foi de signature, Oui pour l'indépendance du Sud Congo et la création de l'Etat du Sud Congo.*

Art. 5 : Le vote sera envoyé soit par SMS, MMS, Email au CISC. Les envois groupés sont aussi recevables.

Art. 6 : Les résultats du vote seront proclamés 72 heures (3 jours) après la clôture de la consultation, le matin à 10h00 par le Secrétariat du CISC. Le délai de 72 heures permettra de recueillir les derniers votes qui ne seront pas parvenus à temps au CISC.

Art. 7 : Le Votant accepte de fait que les informations personnelles le concernant soient stockées et utilisées le temps nécessaire pour justifier le cas échéant, la véracité du choix exprimé, par exemple, auprès des institutions internationales (ONU, UA, UE,...).

Art. 8 : Le déroulement de la Consultation s'effectuera sous le contrôle du Comité pour l'indépendance du Sud Congo (CISC).

Art. 9 : Toute participation au vote vaut acceptation implicite au présent Code.

--ESC---ESC---ESC---ESC---ESC—ESC---ESC---ESC---ESC---ESC---ESC---ESC---ESC---ESC---ESC--

ADDENDUM

Une pétition pour l'autodétermination du Sud Congo et la création de l'Etat du Sud Congo est ouverte sur internet sur le site www.change.org.

Cette pétition est accessible aux Sud Congolais et aux amis du Sud Congo. Elle est supervisée par le CISC.

--ESC---ESC---ESC---ESC---ESC—ESC---ESC---ESC---ESC---ESC---ESC---ESC---ESC---ESC---ESC--



FORMULAIRE DU PRE-REFERENDUM POUR L'INDEPENDANCE DU SUD CONGO ET LA CREATION DE L'ETAT DU SUD CONGO

Oui pour l'indépendance du Sud Congo et la création de l'Etat du Sud Congo

Nom (s) :

Prénom (s) :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse :

Territoire de rattachement au Sud Congo :